

M. ROCHE :

Oui, je vais prendre la balle au bond parce que l'on parle de la R.T. 2005, en fait, j'aurais tendance à dire : la R.T. 2012 par rapport à la R.T. 2005 laisse plus de liberté au concepteur, pourquoi ? Au niveau de la R.T. 2005, on avait énormément de valeurs garde-fous. En fait, sur chaque type de paroi, on avait des valeurs garde-fous à respecter ; cela voulait dire que sur un mur extérieur, il fallait avoir telle résistance, sur une toiture, telle résistance, etc. Sur la R.T. 2012, hormis quelques exceptions, dont une sur laquelle je vais revenir parce qu'elle a son importance, on a moins de valeurs garde-fous ; par contre, on a une valeur globale qui est plus difficile à atteindre. Donc, j'aurais tendance à dire : cela laisse quand même plus de liberté à la conception. En gros, si l'on a une paroi qui est un peu plus déperditive que ce qu'il faudrait, on peut compenser par une paroi un peu plus isolée et jouer sur les systèmes techniques pour compenser.

L'exception dont je voulais parler et qui a son importance parce que je pense que c'est vraiment une des grosses évolutions de la R.T. 2012, c'est le traitement des ponts thermiques. Jusqu'à la R.T. 2005, on n'avait pas de valeurs garde-fous et d'exigences particulières sur les ponts thermiques ; au niveau de la R.T. 2012, on a deux valeurs à respecter sur les ponts thermiques et qui changent, là, radicalement la façon de construire ou de concevoir les bâtiments : on a une valeur garde-fou sur la moyenne des ponts thermiques sur l'ensemble d'un bâtiment, et on a une valeur garde-fou sur les linéiques des planchers intermédiaires (c'est peut-être un peu technique pour les juristes) ; au niveau de chaque plancher intermédiaire, donc niveau intermédiaire, on ne peut pas dépasser une certaine valeur de pont(s) thermique(s), et cela remet en cause la façon de construire ; cela veut dire typiquement que les bâtiments que l'on faisait jusqu'en R.T. 2005 : des bâtiments en béton, avec isolation par l'intérieur, donc doublage intérieur et ponts thermiques de dalles intermédiaires, non traités, on ne peut plus le faire maintenant. Il y a des solutions ; cela veut dire : des « rupteurs » de ponts thermiques, cela veut dire des planelles, cela veut dire l'isolation par l'extérieur ; enfin, il y a pas mal de solutions. Mais c'est une contrainte qui est très forte et qu'il faut prendre en compte maintenant.